

PROGRAMME FORMATION PSE 2

Formation continue Premiers Secours en Equipe niveau 2

Public concerné

Tout public âgé de 16 ans minimum avec autorisation parentale le cas échéant

Pré-requis : Titulaire du PSE2

Renseignements pratiques

Durée : 6 heures (1 journée)

Participants : 6 à 12 stagiaires

Tarif : 85 euros / candidat

Attestation : Attestation de Formation Continue PSE2

Actualisation : Tous les ans

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises, matériel VSAT...

Intervenant : 1 formateur PSE2 à jour de sa formation continue

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : nous consulter

Réussite



100 %

Renseignements

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA CHARENTE (16)

9 rue Denis Papin 16340 Isle d'Espagnac – Tél 05.45.92.32.29

secourisme@udsp16.org

N° agrément FNSPF : 16-9201/W161002245

SIRET : 421 522 004 00025

Code APE : 8559B

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Charente sous le numéro de déclaration n° 541-600-37316

<https://facebook.com/udspcharente.sectionsecourisme.7>

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire aura revue et mis en œuvre les techniques indispensables pour participer au secours à personnes, pour assurer la prise en charge de victimes d'accident, d'un malaise ou d'une aggravation brutale d'une maladie.

Il pourra intervenir seul ou en équipe, avec ou sans matériel, afin de réaliser les gestes de premiers secours qui s'imposent pour l'intégrité de la victime, et, si nécessaire, en attendant l'arrivée d'une équipe de secours à personnes

Déroulé pédagogique*

Présentation de la formation et du cadre de Sécurité Civile

L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 et 2 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Cadre Juridique

- Champ d'application
- Termes et définitions
- Fiche unité enseignement PSE2

Compétences de l'équipier secouriste

- L'équipier secouriste
- Hygiène et asepsie
- Les bilans
- Les atteintes liées aux circonstances
- Les affections spécifiques
- Les souffrances psychiques et les comportements inhabituels
- Les pansements et les bandages
- Les immobilisations
- Les relevages
- Les brancardages et le transport
- Les situations avec de multiples victimes

* Programme annuel édité par la DGSCGC